

1.3 Revenu disponible des ménages

En 2018, en France métropolitaine, la moitié des ménages dispose d'un **revenu disponible** inférieur à 30 620 euros, soit un revenu disponible médian de 2 552 euros par mois, l'autre moitié disposant d'un revenu disponible supérieur ► **figure 1**. Les 10 % de ménages les plus modestes ont un revenu disponible inférieur à 13 820 euros (1^{er} **décile**, D1), soit 1 152 euros par mois. Le revenu disponible annuel moyen de ces ménages est de 10 030 euros, soit 836 euros par mois. Les 10 % des ménages les plus aisés ont un revenu disponible supérieur à 65 250 euros (9^e **décile**, D9), soit 5 438 euros par mois. Le revenu disponible moyen de ces personnes est de 102 880 euros, soit 8 573 euros par mois. Au milieu de la distribution, 20 % des ménages ont un revenu disponible mensuel compris entre 2 147 (4^e **décile**) et 3 013 euros (6^e **décile**). Le revenu disponible moyen de l'ensemble de la population est de 37 670 euros, soit 3 139 euros par mois.

Avant transferts (**impôts directs** et **prestations sociales non contributives**), les 1^{er} et 9^e déciles de revenu mensuel s'établissent respectivement à 841 euros et 6 466 euros. Le revenu disponible des 10 % des ménages les plus modestes est supérieur à leur revenu avant transferts grâce à l'ensemble des prestations sociales ; c'est le contraire pour les 10 % des ménages les plus aisés, du fait des prélèvements. Le **rapport interdécile** D9/D1 du revenu avant transferts est de 7,69 ; les transferts le ramènent à 4,72 ► **figure 2**.

En 2018, le revenu disponible médian diminue de 1,5 % en euros constants, c'est-à-dire en corrigeant de l'évolution de l'indice des prix

à la consommation. Il rompt ainsi sa lente progression entre 2013 et 2017 (+ 0,3 % par an en moyenne) qui suit une période de baisse constante d'après-crise, entre 2009 et 2013 (- 0,7 % par an en moyenne). En 2018, il reste inférieur à son niveau d'avant-crise dix ans auparavant. Avant 2008, il augmentait de façon quasi continue (+ 0,8 % par an en moyenne entre 1996 et 2008).

En 2018, la moitié des ménages ayant les revenus disponibles les plus faibles perçoit un quart de l'ensemble des revenus disponibles (25,9 %). Les 20 % les plus aisés en perçoivent 42,5 %, soit 6,2 fois plus que les revenus détenus par les 20 % les plus modestes, en hausse par rapport à 2017.

Un autre indicateur d'inégalité est l'**indice de Gini**. Il se situe en deçà de 0,325 de 1996 à 1998 et dépasse 0,330 en 1999. Il continue d'augmenter puis dépasse 0,340 à partir de 2005 pour atteindre son maximum en 2011 à 0,359, avant de baisser en 2012 et 2013, d'être relativement stable jusqu'en 2017 autour de 0,345, puis d'augmenter en 2018 à 0,357 ► **figure 3**. Depuis 1996, le rapport entre la somme des revenus disponibles détenue par les 20 % les plus aisés et celle des 20 % les plus modestes (le **ratio (100-S80)/S20**) suit les mêmes évolutions. Il atteint un point haut en 2011 à 6,28. Comme l'indice de Gini, il repart à la hausse, en particulier en 2018 où il vaut 6,16.

Une partie des inégalités de revenus observées est liée à des différences de taille des ménages : le nombre moyen d'**unités de consommation** (UC) par ménage croît à mesure que le revenu disponible augmente ► **figure 1**.

► Définitions

Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres **prestations sociales** perçues, nets des **impôts directs** (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée - CSG -, contribution à la réduction de la dette sociale - CRDS - et prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine).

Les **prestations sociales non contributives** correspondent aux prestations familiales, allocations logement, prime d'activité et minima sociaux.

Décile, rapport interdécile, indice de Gini, ratio (100-S80)/S20, unités de consommation : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », *Insee Première* n° 1813, septembre 2020.

► 1. Revenu disponible par ménage selon la tranche de revenu en 2018

	Limite supérieure de tranche de revenu (décile, en euros par an)	Revenu annuel moyen (en euros par an)	Nombre d'unités de consommation moyen par ménage
Inférieur à D1	13 820	10 030	1,10
D1 à D2	17 820	15 910	1,15
D2 à D3	21 670	19 730	1,21
D3 à D4	25 760	23 680	1,34
D4 à D5	30 620	28 150	1,46
D5 à D6	36 160	33 320	1,59
D6 à D7	42 480	39 260	1,69
D7 à D8	50 840	46 450	1,82
D8 à D9	65 250	57 230	1,90
Supérieur à D9	///	102 880	1,97
Ensemble	///	37 670	1,52

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Note : D1 à D9 sont les déciles de la distribution de revenus disponibles ; D5 est la médiane.

Lecture : en 2018, les 10 % des ménages dont le revenu disponible est compris entre 17 820 euros (D2) et 21 670 euros (D3) ont un revenu annuel disponible moyen de 19 730 euros. Ils comptent en moyenne 1,21 unité de consommation.

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 2. Indicateurs sur le revenu disponible des ménages de 1996 à 2018

	1996	1999	2002	2005	2008	2011	2014	2017	2018
Revenu disponible (en euros 2018)									
Moyenne	33 340	34 810	36 860	36 600	38 120	38 390	37 140	37 400	37 670
1 ^{er} décile (D1)	13 050	13 370	14 120	13 940	14 300	14 010	14 100	14 050	13 820
Médiane	28 600	29 470	31 180	30 660	31 530	31 180	30 850	31 090	30 620
9 ^e décile (D9)	57 260	60 120	63 190	62 410	64 810	66 910	64 740	65 020	65 250
Rapport interdécile D9/D1	4,39	4,50	4,48	4,48	4,53	4,78	4,59	4,63	4,72
Masses de revenu disponible détenues									
S20 (en %)	7,4	7,3	7,3	7,1	7,1	6,8	7,1	7,0	6,9
S40 (en %)	19,9	19,6	19,4	19,2	18,9	18,4	18,9	18,8	18,4
S50 (en %)	27,9	27,4	27,2	26,9	26,6	25,8	26,6	26,4	25,9
S80 (en %)	60,3	59,5	59,2	58,8	58,2	57,3	58,5	58,5	57,5
S90 (en %)	75,5	74,7	74,2	73,8	73,1	72,5	73,8	73,8	72,7
(100-S80)/S20	5,36	5,55	5,59	5,80	5,89	6,28	5,85	5,93	6,16
(100-S90)/S40 (indice de Palma)	1,23	1,29	1,33	1,36	1,42	1,49	1,39	1,39	1,48
(100-S90)/S50	0,88	0,92	0,95	0,97	1,01	1,07	0,98	0,99	1,05
Indice de Gini	0,323	0,332	0,335	0,341	0,347	0,359	0,345	0,346	0,357

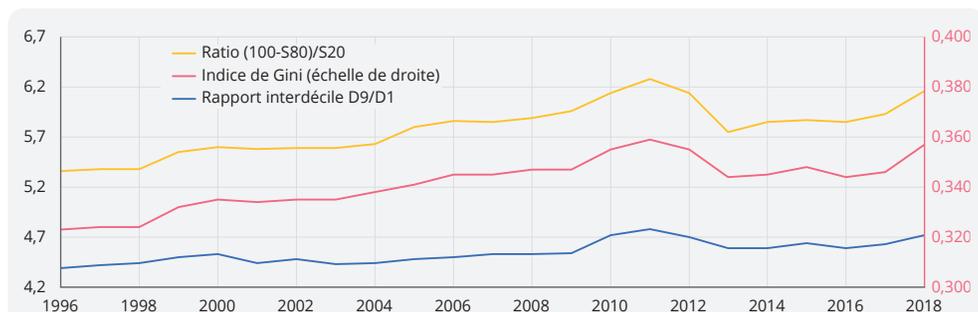
Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs ont été rétopolés de 1996 à 2011.

Lecture : en 2018, les 20 % des ménages les plus modestes disposent de 6,9 % de la somme des revenus disponibles (S20), les 20 % les plus aisés de 42,5 % (complément à 100 de S80), soit 6,16 fois plus.

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétopolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.

► 3. Indicateurs d'inégalités de revenu disponible depuis 1996



Lecture : en 2018, l'indice de Gini est de 0,357.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétopolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.